

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

Association des Secrétaires généraux de Parlement

COMMUNICATION

de

Mme. Saithip CHAOWALITTAWIL

Secrétaire générale adjointe de la Chambre des Représentants de Thaïlande

sur

ENGAGER LE PUBLIC DANS LE NOUVEAU PARLEMENT THAÏLANDAIS

**Session de Genève
Mars 2014**

Introduction

Étant donné que l'engagement du public est utile pour le soutien du public accordé aux institutions, les organes législatifs cherchent de plus en plus à élargir le champ de l'interaction publique avec les institutions politiques. Le Parlement de Thaïlande, appelé l'Assemblée nationale, accorde une place très importante à la participation du public considérée comme un moyen du renforcement de la démocratie représentative. Il est évident que la participation politique directe des citoyens est prévue par la Constitution du Royaume de Thaïlande B.E. 2550 (2007) mettant l'accent sur le principe de la démocratie participative qui vise à accroître les opportunités pour le peuple de prendre part au processus de prise de décision ainsi qu'à la supervision du système politique.

La structure de l'engagement du public

En s'assurant qu'il y a des moyens suffisants mis en place pour la participation citoyenne dans les affaires de l'institution législative, l'Assemblée nationale de Thaïlande a tenté de mettre en oeuvre des activités différentes en vue d'attirer l'attention et la participation d'un large éventail de parties prenantes. Dans ce cas, c'est le public qui est la cible principale et les parties intéressées les plus importantes. Un des moyens de participation peut être présenté par le fait que les commissions parlementaires s'efforcent de tenir plus fréquemment des audiences publiques sur les projets de loi devant l'Assemblée nationale, des réunions ou des séminaires visant à l'approfondissement de la démocratie. L'Assemblée nationale, comme d'autres organes : les organisations de la société civile ainsi que les institutions académiques, a l'objectif d'engager la participation du public.

Les Bureaux provinciaux de l'Assemblée nationale a été récemment inauguré comme modèle de démonstration dans les six provinces de chaque région de Thaïlande. L'installation des bureaux provinciaux a pour but de faciliter et d'accélérer la communication entre l'Assemblée nationale et le peuple, également de fonder la confiance d'entre eux.

D'autres activités qui ont été réalisées pour atteindre les gens telles que le programme parlementaire de démocratie pour les jeunes, le club des femmes parlementaires et même la tournée d'exposition, ont pour but de renforcer la coopération du groupement régional, par exemple l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN organisée dans les grandes villes des différentes parties du pays. On espère que le projet de la nouvelle Assemblée nationale sera une méthode pour intégrer la participation du public, dès le début de son processus pour parvenir à une participation du public plus large et plus significative.

L'Assemblée nationale du peuple

Le projet de la nouvelle Assemblée nationale ayant pour mission de favoriser la confiance du peuple est réalisé dans le but de construire le nouveau complexe et des alentours qui serviront du siège officiel de la Législative.

L'idée du transfert du siège de l'Assemblée nationale de Thaïlande a été déposée depuis 1992 sous le contrôle du Président de l'Assemblée nationale lors d'une augmentation de la population thaïlandaise qui a contribué à l'accroissement du nombre des parlementaires. Voilà pourquoi cela a abouti ensuite au besoin de plus de facilités efficaces destinées aux travaux parlementaires plus nombreux et compliqués. Il a été fait remarquer que plusieurs efforts passés étaient faits pour transférer l'Assemblée nationale à un nouvel endroit dans l'espoir de répondre aux aspirations du peuple qui a souhaité que l'Assemblée nationale soit « la Chambre de la Nation », un nouveau lieu de repère national, représentant l'élégance unique thaïlandaise de façon à devenir enfin un symbole des valeurs démocratiques modernes.

Selon la politique du Président de l'Assemblée nationale, il faut absolument que toutes les étapes du processus de la construction de la nouvelle Assemblée nationale soient transparentes. Plusieurs audiences publiques ont été organisées pour susciter les réactions en visant à l'approbation du public. Un forum a été également tenu en vue de communiquer ouvertement des informations sur le projet de construction. Cela fait de nombreuses années que le projet de transfert du siège de l'Assemblée nationale ne cesse définitivement pas d'être réalisé parce qu'il existe toujours des critiques ainsi que les réactions différentes du public qui ont une influence sur les choix du siège potentiel pendant une étude de faisabilité. Au fil des années, l'effort de chercher un endroit qui convient pour la nouvelle Assemblée nationale ne s'arrête pas jusqu'à ce que la Commission de la Construction de la Nouvelle Assemblée nationale se soit finalement mise d'accord pour choisir un terrain appartenant à l'État géré par le Bureau des Biens de la Couronne et situé sur la rive du fleuve Chao Phraya en tant que lieu pour construire la nouvelle Assemblée nationale.

Dans l'intention d'offrir au public la possibilité de créer un dessin d'architecture de nouveau siège de l'Assemblée nationale, les critères de participation sont constitués en se réservant aux groupes d'architectes thaïlandais de prendre part à la phase d'adjudication. Outre l'élaboration du schéma directeur et la conception du paysage, il est convenu d'atteindre certains critères portant sur les concepts architecturaux identiques et l'évaluation environnementale. L'aménagement des espaces est mis l'accent sur l'accessibilité permettant la participation de toutes les

personnes, la sécurité individuelle et la sécurité au sein de l'organisation. Le nombre total des 131 dessins décrits par 99 participants reflète non seulement l'attention du public, mais aussi aboutit à la participation du public à la prise de décision.

Le nouveau visage des Services de l'Assemblée nationale

Les rôles et attributions des Services parlementaires se rattachent bien au Plan stratégique de l'Assemblée nationale duquel l'élément majeur vise à réaliser son objectif et vision. Il insiste en particulier sur les connaissances du grand public au sujet de la politique qui contribuent au renforcement de l'engagement public. L'initiative majeure, intégrée dans le cadre des travaux parlementaires pour une nouvelle ère, cherche à lier le public à l'institution parlementaire en implantant le Centre à participation publique. Ce centre permet aux tous d'accéder à diverses activités et répand parmi des gens le progrès d'un projet de loi sur lequel on élargit les échanges et partages d'idées. Comme les Bureaux provinciaux de l'Assemblée nationale dans toutes les régions du pays, l'Assemblée nationale devient le centre d'initiatives pour les citoyens.

En ce qui concerne la création architecturale du projet, plusieurs facteurs doivent être pris en considération : les besoins des parlementaires, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la gestion efficace des ressources en conformité avec le standard de management, la conception architecturale pour répondre aux services interparlementaires autour de la coopération régionale et internationale, l'environnement en milieu de travail, la sécurité, et particulièrement les connaissances sur la politique soutenant l'engagement du public. En examinant ces sujets, l'engagement apparu dans le discours de politique devra être amélioré conformément à la vision de l'Assemblée nationale et au bénéfice des institutions démocratiques.